

SÉANCE DU 24 DÉCEMBRE 1888.

PRÉSIDENTE DE M. HOUZÉ.

La séance est ouverte à 8 heures et quart.

Le procès-verbal de la séance de novembre est adopté.

Dépouillement du scrutin. — M. V. Dupont, industriel, à Renaix, est proclamé membre effectif de la Société.

Ouvrages présentés. — *Le Triçûla ou Vardhamâna des Boudhistes, ses origines et ses métamorphoses*, par le comte Goblet d'Alviella, membre effectif.

Sur la juxtaposition de caractères divergents, à propos de crânes birmans, par M. Abel Hovelacque, membre correspondant.

Folklore of the Pennsylvania Germans, par le Dr W.-J. Hoffman, membre correspondant.

Pictography and Shamanistic rites of the Ojibwa, par le même.

Orbita e obliquita dell' occhio mongolico, par M. E. Regalia, membre correspondant.

Standard or head-dress? an historical essay on a relic of ancient Mexico, par Zelia Nuttall.

The language of the palæolithic man, par le Dr Daniel G. Brinton.

Paleoethnologia portugueza, par Ricardo Severo.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 1888, fasc. 9 et 10.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, 1888, fasc. 3.

Archivio per l'antropologia e la etnologia, pubblicato dall Dott. Paolo Mantegazza, 18° vol., 2° fasc., 1888.

The American Anthropologist, vol. 1, fasc. 4, 1888.

Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Oktober 1888.

Archivos do Museu nacional do Rio-de-Janeiro, 7° vol., 1887.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Correspondance. — M. Gevliert remercie la Société de sa nomination de membre effectif.

MM. de Puydt et Du Fief s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Concours de 1888. — Le rapport de MM. Héger, Houzé et van Overloop, commissaires, chargés d'examiner le mémoire portant la devise : « Vivre libres ou mourir, » en réponse à une question au choix sur une des branches quelconques de l'anthropologie, exprime le regret de constater que le travail ne revêt aucune des conditions voulues pour mériter un prix et décide qu'il n'y a pas lieu de l'insérer dans le *Bulletin*.

Cette conclusion est adoptée.

COMMUNICATION DE M. DOLLO.

POURQUOI L'HOMME A-T-IL PERDU LE TROISIÈME TROCHANTER.

RÉSUMÉ.

1. On sait que ce n'est qu'accidentellement, dans la proportion de 30 % environ chez les Européens actuels (W. Waldeyer, E. Houzé, A. v. Török), que le troisième trochanter existe chez l'homme.

2. C'est alors un atavisme, dont il faut rechercher l'explication chez les Prosimiens qui, sauf quelques types de la sous-famille des *Nycticebinæ*, ont tous et d'une manière constante le troisième trochanter (St-Georges Mirvart).

3. A ce point de vue comme à bien d'autres, sur lesquels je reviendrai ultérieurement, les Européens sont plus primitifs que les Nègres, et les Anthropoïdes sont plus spécialisés que l'homme, car l'ordre de fréquence de la présence du troisième trochanter, en allant du plus au moins, est : Européens, Nègres, Anthropoïdes (E. Houzé).

4. Cet ordre de fréquence n'a d'ailleurs absolument rien à faire avec le développement des fesses.

5. Pourquoi l'homme, malgré le volume énorme de son grand fessier, a-t-il perdu le troisième trochanter ? Ainsi que je le montrerai en détail dans mon travail définitif, cela provient de la transformation du grand fessier. Celui-ci est un complexe constitué par deux parties. D'abord, distalement, celle de ces deux parties qui

est située plus cranialement se fixait au troisième trochanter ; la seconde s'attachait au-dessous par une insertion linéaire ; au surplus le muscle était complètement indépendant de l'aponévrose crurale : c'est l'état que nous montrent aujourd'hui d'une façon permanente les Prosimiens (H. Burmeister, St-Georges Mirvart, J. Murie, etc.). Mais chez l'homme (J. Henle), la première partie et une portion de la seconde ne vont plus jusqu'au fémur ; elles s'arrêtent à l'aponévrose crurale, tandis que le reste du grand fessier a conservé le mode d'insertion ancestral. Puisque la partie qui avait donné naissance au troisième trochanter est séparée du fémur, on comprend aisément que, quel que soit le développement du grand fessier, l'apophyse en question ne se produira plus, au moins normalement.

6. Cette apophyse ne réapparaîtra que sporadiquement et quand le grand fessier reprendra son aspect primordial.

7. Pourquoi le troisième trochanter, quoique soumis depuis longtemps à une métamorphose régressive, se voit-il encore si souvent dans l'homme actuel ? C'est que l'évolution de l'homme est surtout intellectuelle et que, chez lui, les caractères physiques non essentiels sont devenus pour ainsi dire indifférents.

8. Pourquoi les Anthropoïdes ont-ils plus rarement que l'homme le troisième trochanter ? C'est que, chez eux, l'insertion du grand fessier sur l'aponévrose crurale est plus étendue que chez l'homme (L. Testut). Le grand fessier y est donc plus éloigné de sa structure primitive. Il n'est, par conséquent, pas surprenant qu'il la reproduise moins fréquemment.

DISCUSSION.

M. Houzé, au lieu de considérer le troisième trochanter comme un atavisme, admet que la proportion pour cent, variable chez les Européens, dépend du mélange de races présentant un troisième trochanter et de races privées de cette éminence.

Chez les Primates, le troisième trochanter et le développement du grand fessier sont en rapport avec l'attitude et la marche ; chez les Lémuriens, qui ont l'apophyse bien développée, l'attitude et la marche sont quadrupèdes ; chez les Anthropoïdes, l'attitude est oblique, rapprochée de la verticale, la marche bipède est imparfaite, la progression se fait sans rotation de la cuisse en dehors et sur le bord externe des pieds ; chez l'homme, l'attitude est verticale et la marche est bipède, la cuisse étant en rotation externe. Or le

muscle grand fessier a une action prépondérante dans ces attitudes et, si le troisième trochanter des Lémuriens est l'homologue du troisième trochanter de l'homme, il n'y a pas d'analogie fonctionnelle, à cause de la différence d'attitude.

La discussion est close.

Le secrétaire donne lecture du travail suivant :

COMMUNICATION DE M. DE PUYDT.

FOUILLES EXÉCUTÉES DANS UNE DES STATIONS PRÉHISTORIQUES
DE TOURINNE, CANTON D'AVENNES, PROVINCE DE LIÈGE.

Tourinne est une petite commune d'une superficie de 301 hectares, faisant partie du canton d'Avennes et située sur la rive gauche de la Méhaigne. Le village, placé près de la chaussée romaine de Bavay à Tongres, à mi-chemin entre Omal et Braives, est entouré de champs cultivés dont le sol, plus ou moins ondulé, ressemble à celui de toute cette partie de la Hesbaye.

A notre connaissance, aucune découverte importante d'antiquités préhistoriques n'a été signalée dans cette localité; les restes de l'industrie de l'âge de la pierre y paraissent cependant nombreux et se rencontrent à la surface des terres et *enfouis à une certaine profondeur dans le sol*. Grâce aux patientes recherches de MM. Davin-Rigot et Galand, de Latinne, nous pourrions dès aujourd'hui, sans sortir des limites de la commune de Tourinne, renseigner plusieurs centaines d'objets en pierre recueillis ensemble ou isolément et deux stations d'une richesse relativement considérable dont les produits revêtent, en général, des caractères fort différents.

Le premier de ces gisements, placé dans la direction de Lens-Saint-Remy, sera prochainement décrit et étudié dans un travail spécial; pour le moment, il suffit de remarquer que les instruments aiguisés et polis, compris sous la dénomination ordinaire de haches, ciseaux, etc., s'y rencontrent fréquemment. Les intéressantes collections de M.M. Davin et Galand en renferment au moins cinquante exemplaires entiers ou en fragments. Par contre, les pointes de flèches à ailerons ou en amandes, à fines retouches, sont très rares.

Le silex de la localité, qui affleure quelquefois sur les bords des chemins creux, paraît presque exclusivement employé dans la première comme dans la seconde station, laquelle s'étend sur les

confins des territoires de Waleffes et de Latinne, dans un rayon encore indéterminé.

Il serait impossible de donner actuellement le plan de ce dernier gisement, mais, si incomplètes qu'aient été nos recherches, nous croyons utile d'attirer l'attention de la Société d'anthropologie sur les résultats obtenus.

SITUATION.

L'endroit où nous avons pratiqué des fouilles, au mois de septembre 1888, ne présente pas de caractère particulier; c'est un champ à surface à peu près plane, cachant une épaisse couche de terre jaune et dans le voisinage immédiat duquel il n'y a ni source ni cours d'eau. Un ancien chemin passe à proximité; peut-être tire-t-il son origine d'un sentier conduisant aux puits d'extraction du silex ou à la rivière distante de près d'une demi-lieue.

Des silex taillés et de simples éclats se rencontrent parmi les terres labourées, sans être ici beaucoup plus nombreux qu'en d'autres points de la campagne environnante. C'est à 0^m,50 de profondeur que la sonde de M. Davin a renseigné le premier niveau de silex accumulés, mis au jour dans la tranchée A dont nous allons vous entretenir brièvement. Voir pl. VII, fig. 1.

Tranchée A. — Sous une couche de terre arable, *T*, d'environ 0^m,20 à 0^m,25, nous avons rencontré une argile, *LL'*, parfois mélangée de débris de charbons de bois et de terre rougie par le feu. A 0^m,50 du sol, un premier lit, *N*, de silex agglomérés et en quelque sorte soudés les uns aux autres s'étendait sur une longueur d'environ 1^m,50. Ce niveau, épais au centre de 0^m,05 à 0^m,10, contenait des fragments de poterie, des amas de terre rougie par le feu, semblables à des gâteaux et des traces de bois brûlé; il devenait de moins en moins riche vers les extrémités, en se rapprochant de la surface. Séparé du premier lit par une couche de terre jaune, d'une puissance moyenne de 0^m,50, le second niveau, *N'*, offrait les mêmes caractères que le précédent; d'une épaisseur moyenne de 0^m,10 au centre, il s'étendait sur près de 2^m,20 de longueur en s'élevant et s'amincissant aux extrémités. Sa plus grande largeur dépassait 2 mètres.

Des vestiges de foyers, des silex isolés et des fragments de poterie se trouvaient disséminés en d'autres points de la tranchée.

Le second niveau reposait sur un limon ne paraissant pas remanié.

Tranchée B. — Pour nous assurer si ces niveaux se prolongeaient, nous fîmes exécuter sans sondage préliminaire, en un point pris au hasard, à 33 mètres de distance de la tranchée A, une nouvelle tranchée B; à 0^m,50 du sol, dans la terre jaune, nous eûmes la satisfaction de mettre au jour une première lame de silex. A la profondeur de 1^m,10 environ, le limon vierge reparaisait. Les deux niveaux sont ici beaucoup moins caractérisés qu'en A, en ce sens que les débris de poterie et les instruments en pierre se rencontraient disséminés sans former les deux lits compacts observés dans la première coupe.

Chose intéressante, les silex, plus rares en cet endroit, y sont mieux travaillés; sur une cinquantaine d'échantillons recueillis se trouvaient une dizaine de lames et d'outils retouchés, et perdus plutôt qu'abandonnés à dessein.

Des fragments de poterie et des traces de foyers et de charbons de bois se voyaient sur toutes les parois de la fosse.

Tranchée C. — Cette tranchée, ouverte à une distance d'environ 38 mètres de A et 15 mètres de B, a donné des résultats analogues à ceux observés pour B. Inutile d'entrer dans les différences de détails concernant la forme ou la nature des objets, vu le peu de surface explorée, l'intérêt réel étant de constater à ce nouveau point et à l'intérieur du sol les vestiges d'habitation et d'industrie.

OBJETS RECUEILLIS.

Silex. — La matière première employée ne provient pas de l'étranger, avons-nous dit; les échantillons que nous avons l'honneur de mettre sous les yeux de la Société d'anthropologie en sont la preuve.

Après examen des pièces recueillies, qui toutes sont dépourvues de patine et présentent, peut-on dire, le même facies, nous devons déclarer qu'en dehors de centaines de lames, nucléus et marteaux, il ne reste à mentionner que trois pointes assez finement retouchées sur une face (pl. VII, fig. 2, 4 et 5), un poinçon et une petite série de racloirs (?) d'une forme spéciale; pas le moindre fragment de hache ébauchée ou polie, si caractéristique du néolithique; aucun de ces grattoirs en fer à cheval qui fourmillent dans les grandes stations de cette époque ⁽¹⁾.

La longueur des nucléus et des lames ne dépasse guère 0^m,10.

(1) Nous pourrions montrer des instruments quaternaires du même type que ceux de Tourinne; l'utilité de cette comparaison ne sera réelle qu'après des fouilles complètes.

Poteries. — Les poteries, d'une pâte plus ou moins homogène et assez mal cuites, sont modelées et façonnées à la main; elles varient d'épaisseur et de couleur, les unes contiennent des fragments de silêx ou de cailloux roulés, les autres paraissent sans mélange. Leur épaisseur moyenne est de 0^m,006 et de 0^m,011, selon les spécimens; noires à l'intérieur pour la plupart, elles revêtent un ton rouge-brique à l'extérieur ⁽¹⁾; quelques échantillons moins épais sont formés d'une terre noir-bleuâtre. Il ne nous a pas été possible de reconstituer aucun vase, mais les débris suffisent pour caractériser un commencement d'ornementation et diverses espèces d'anses qu'il est intéressant d'étudier comme constituant de rares spécimens authentiques de l'art du potier, à l'âge de la pierre, en Belgique. Un fragment est marqué d'une suite de lignes horizontales surmontant une saillie ou mamelon percé d'un trou pour le passage d'une corde de suspension (fig. 14); un dessin géométrique orne un tesson en terre noire (fig. 15); le bord de deux autres fragments devait être entouré d'une suite de creux produits probablement par la simple pression du doigt (fig. 13).

Oligiste. — De l'oligiste oolithique, pouvant tirer son origine du sud de la province de Namur, a été recueilli dans chaque tranchée. Deux morceaux, du poids respectif de 4 et 6 grammes, présentent des plans usés et polis intentionnellement, et paraissent provenir de blocs assez semblables à des tablettes de couleur. Légèrement mouillés, ils donnent une coloration suffisante.

Ce minerai a-t-il servi à teindre le corps ou le visage des antiques habitants de Tourinne? La conjecture n'aurait rien que de très plausible, vu les faits constatés, encore de nos jours, chez des peuplades sauvages.

La poudre d'oligiste a dû également être utilisée, car un magnifique marteau ou broyeur de la tranchée B a conservé la teinte rouge marquée par l'écrasement de la matière.

La présence d'oligiste dans les dépôts quaternaires a maintes fois été signalée, spécialement dans les cavernes; à notre connaissance, rien de pareil n'a été mentionné, en Belgique, pour la période néolithique.

⁽¹⁾ Le contraire, au premier abord, semblerait plus logique; nous entrerons ultérieurement dans certaines considérations à ce sujet.

Ossements. — Des traces d'ossements indéterminables ont été observées à la tranchée B, dans laquelle une dent de cheval a été ramassée par M. Davin, à une trop faible profondeur (0^m,15) pour la certifier contemporaine des silex et des poteries.

CARACTÈRES ET AGE DU GISEMENT.

Rien ne prouve jusqu'ici que le gisement ne soit pas néolithique; mais, il faut l'avouer, la dénomination d'âge de la pierre polie convient mal aux produits récoltés dans cette station qui se distingue par les caractères suivants :

a. La situation du gisement, *dans un champ de la Hesbaye*, n'offrant aucune de ces particularités connues et indiquées souvent comme caractéristiques des positions préhistoriques; plateaux dénudés, défenses naturelles, voisinages des rivières, etc.;

b. La mise au jour, *à une certaine profondeur dans le sol*, de deux niveaux superposés;

c. La nature du silex employé qui doit provenir des environs de la Méhaigne et *non du Hainaut*;

d. Le travail du silex, remarquable par l'abondance des nucléus et des lames et par *l'absence de haches polies ou ébauchées et d'instruments qui y ressemblent*;

e. La découverte de *poteries authentiques de l'âge de la pierre dont quelques échantillons sont ornements*. Souvent on rencontre dans les campagnes des débris de vases grossiers qui ne sont ni gallo-romains, ni francs; il ne s'ensuit pas toujours qu'ils appartiennent à l'âge de la pierre. La découverte de poteries en place dans un niveau à silex, comme celui de Tourinne, ne laisse aucun doute sur leur origine;

f. La seule présence d'oligiste serait intéressante à constater, celle de *tablettes de ce minerai usées et polies* pourrait bien constituer un fait nouveau pour notre pays.

Nous devons toutefois déclarer, quant au point b, que la mise au jour d'un ensemble de pièces néolithiques non à la surface du sol n'est pas unique dans nos régions. A la grande station de Sainte-Gertrude, les restes de foyer et les outils en pierre ou en corne forment un véritable niveau recouvert par une couche plus ou moins épaisse de terre jaune; ils affleurent sur les versants fort inclinés d'un petit vallon boisé conduisant vers Ryckholt. M. Nuel, professeur à l'Université de Liège, a le premier, croyons-nous,

fait remarquer l'intérêt de cette disposition exceptionnelle, qui est analogue et non identique à celle observée à Tourinne, puisque ce dernier gisement repose dans un champ labouré à peu près horizontal.

Il n'entre pas dans nos intentions de rechercher ici les causes multiples de cet enfouissement des produits; disons seulement que le défrichement des forêts et les travaux de culture répétés depuis des siècles ont pu largement contribuer au nivellement des terrains.

Quoi qu'il en soit, de l'examen de la tranchée A, il est logique de conclure que les deux lits de silex indiquent l'emplacement d'une cabane de forme ronde ou ovale, habitée à deux époques successives par des hommes ayant la même industrie et vraisemblablement les mêmes mœurs.

Cette demeure n'était pas isolée; les constatations obtenues au moyen des tranchées B et C prouvent que nous sommes ici en présence d'une sorte de hameau préhistorique, dont l'importance et l'étendue seront déterminées ultérieurement.

La population qui a creusé la terre pour mieux asseoir et abriter ses huttes, a dû vivre ailleurs que dans les étroites limites de la commune de Tourinne; puisque des nucléus et des couteaux semblables à ceux du gisement qui nous occupe se retrouvent sur d'autres points de la Hesbaye, il est à présumer que cette région, presque inexplorée, tient encore cachées sous ses vastes campagnes des richesses archéologiques dont on n'avait pas deviné jusqu'ici l'existence.

Il nous reste, en terminant, à adresser nos remerciements à MM. Davin-Rigot et Galand, pour avoir bien voulu nous signaler les stations préhistoriques de Tourinne et nous prêter un concours aussi utile que bienveillant. Nous sommes également heureux d'avoir ici l'occasion de témoigner notre vive reconnaissance à M. Cartuyvels, membre de la Chambre des représentants de Belgique, qui nous a permis non seulement d'exécuter dans sa propriété les fouilles préliminaires dont nous venons de vous entretenir, mais encore de continuer nos recherches, après la prochaine récolte, en exécutant les ouvrages nécessaires pour retirer de la découverte tout le fruit scientifique possible.

Nous avons l'honneur d'offrir à la Société d'anthropologie des échantillons de silex et de poterie; ce très modeste don sera complété, nous l'espérons, lorsque nous aurons terminé nos études sur Tourinne à l'âge de la pierre.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VII.

FIG. 1. Coupe de la tranchée *A*, ouverte à Tourinne en 1888.

- T* Couche de terre végétale, mélangée de quelques silex taillés ou éclatés.
- LL'* Limon ou terre jaune, contenant des traces de feu et de charbon de bois, quelques silex.
- N* Premier niveau à silex accumulés sur une épaisseur de 5 à 10 centimètres au centre, nucléus, lames, fragments de poterie, charbon de bois, débris de foyer, etc.
- N'* Second niveau contenant, en plus grande abondance, les mêmes produits que le premier.
- L''* Terre jaune ou limon paraissant non remanié.

Silex.

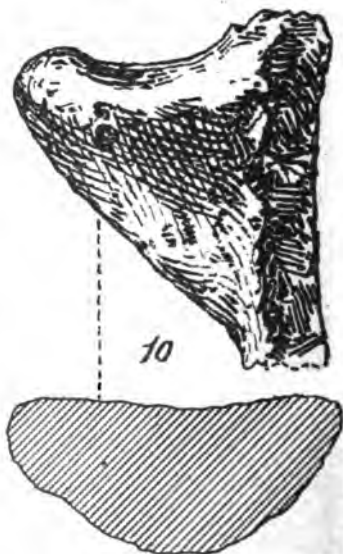
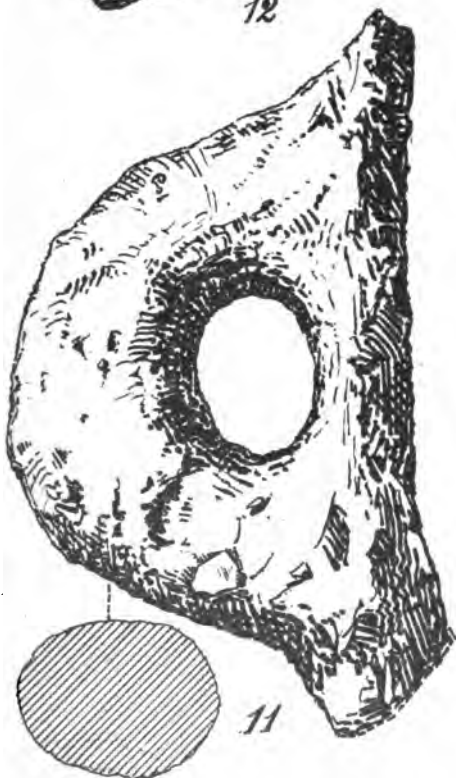
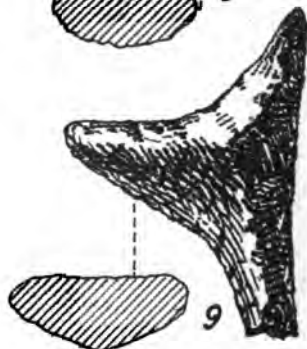
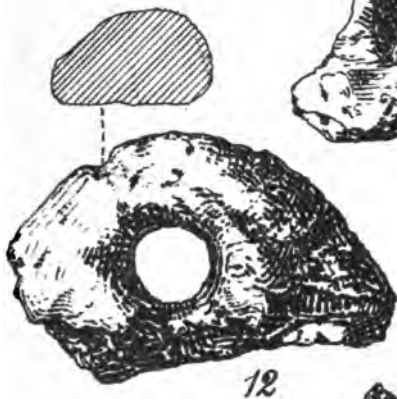
- FIG. 2. Lame taillée en pointe, retouchée sur une face, la conformation de l'instrument (perçoir?) ne permet pas de le confondre avec un bout de flèche. — Tranchée *B*.
- 3. Lame d'une extrême délicatesse.
 - 4. Lame retouchée sur une face (perçoir ?), une partie de la croûte naturelle du silex est conservée. — Tranchée *B*.
 - 5. Outil analogue au précédent. — Tranchée *B*.
 - 6. Type de nucléus ou bloc matrice; l'échantillon montre dix plans de frappe à la base.
 - 6bis. Coupe transversale du même.
 - 7. Type des lames les plus régulières, le bord d'un tranchant porte de légères dentelures provenant peut-être du simple usage.

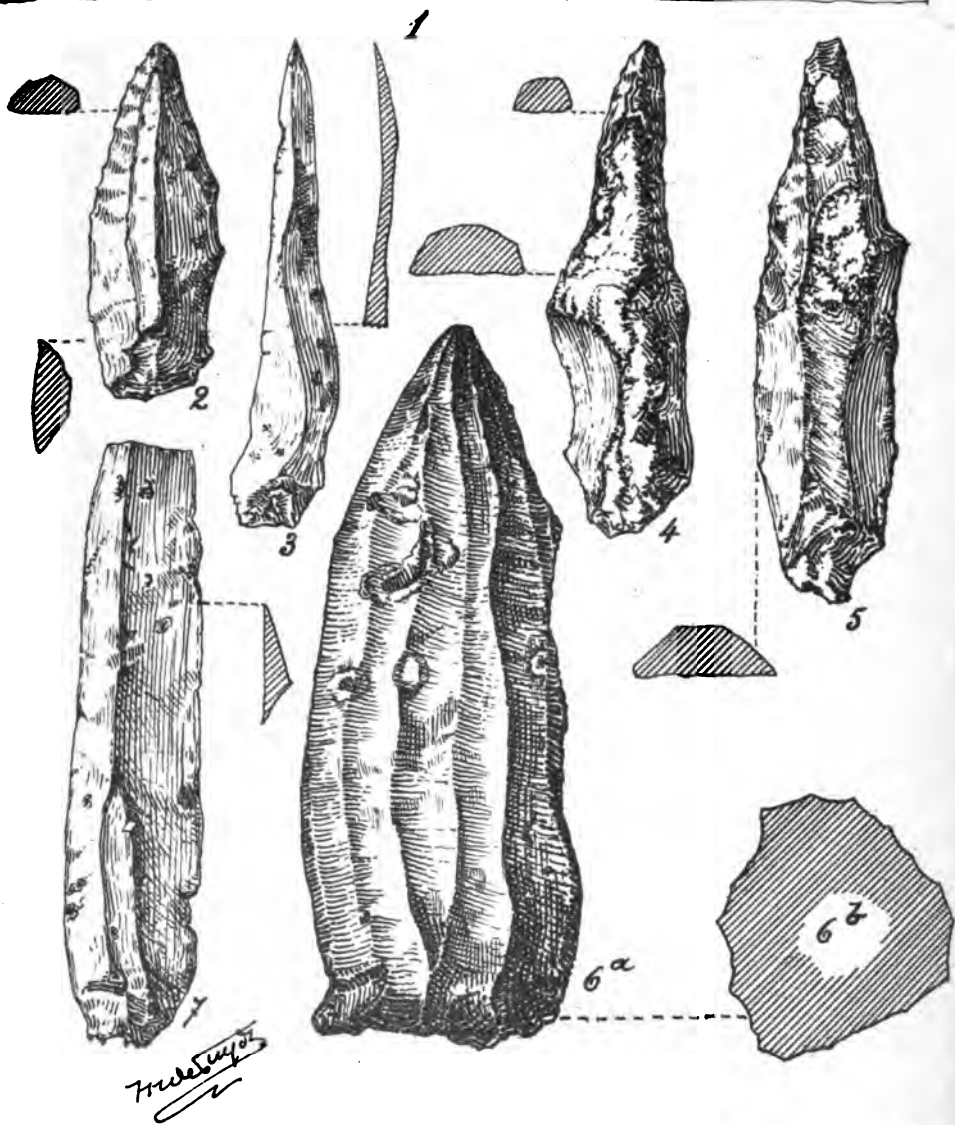
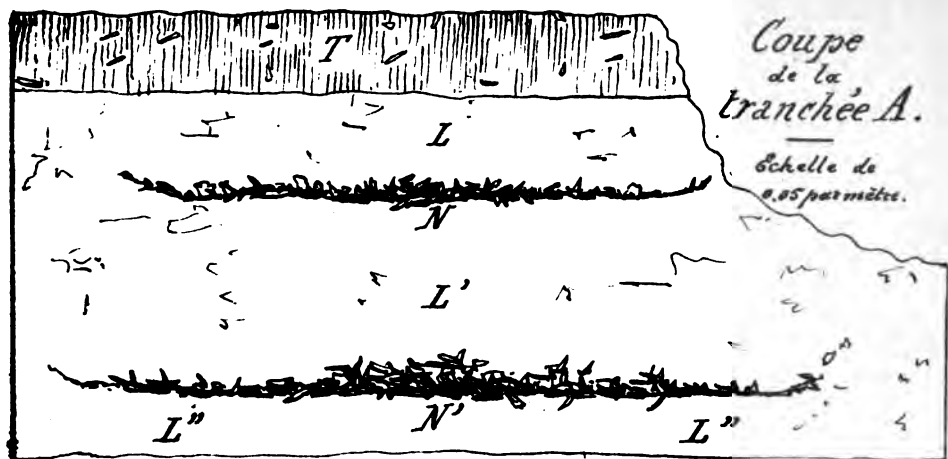
Poteries.

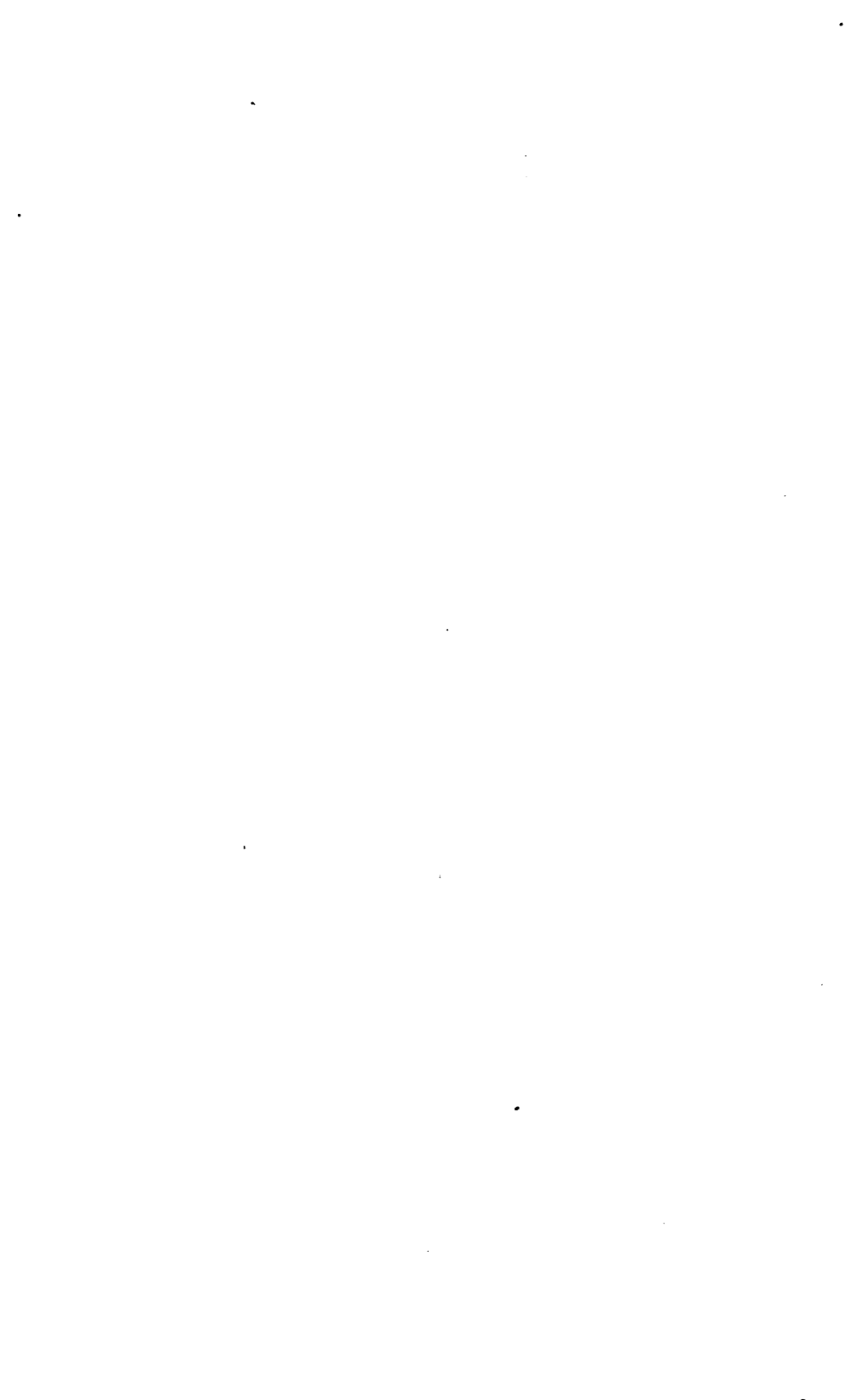
- FIG. 8. Anse ou mamelon non transpercé, vu de profil, ayant appartenu à un vase en terre, rendu noir à l'intérieur par l'action du feu et resté rouge à l'extérieur.
- 9 et 10. Id. de plus grande dimension, la pièce 9 est en terre noir-bleuâtre.
 - 11. Anse trouée assez irrégulière, ayant fait partie d'un ustensile de grande dimension.
 - 12. Fragment analogue au précédent.
 - 13. Fragment du bord d'un vase en terre noire, orné d'une suite de creux.
 - 14. Id. en terre rougeâtre, d'une pâte plus fine que celle des autres pièces, orné d'une série de lignes horizontales, surmontant une saillie percée d'un trou fait pour passer une corde de suspension.
 - 15. Id. en terre noirâtre, épais de 4 à 5 millimètres et orné d'un dessin formé de lignes droites.

Ces pièces font partie de notre collection.

Échelle : $\frac{1}{1}$.







Sur la proposition du président, des remerciements sont votés à M. de Puydt, pour l'intéressant travail dont il vient d'être donné lecture et pour le don qu'il a bien voulu faire à la Société.

DISCUSSION.

M. V. JACQUES. — Parmi les pièces que nous présente M. de Puydt à l'appui de sa communication, je signalerai un instrument qui a incontestablement servi de scie : les retouches caractéristiques qu'il porte ne laissent aucun doute à cet égard. Il me semble que cette particularité a échappé à notre estimable collègue qui attribue les dentelures à l'usage.

M. DE MUNCK. — M. de Puydt a constaté l'existence, (dans la station préhistorique de Tourinne) de (deux niveaux) nettement séparés. Je crois avoir rencontré quelque chose de semblable dans une tranchée pratiquée pour l'exploitation des phosphates : j'y ai relevé, en effet, à 50 centimètres sous la surface du sol, un lit de silex taillés, puis, à 1 mètre, dans le limon jaune, quelques silex épars dont tous les caractères paraissent être ceux des pièces néolithiques; enfin, à la base du dépôt caillouteux quaternaire, à 2 mètres de profondeur, j'ai recueilli des silex paléolithiques. Y aurait-il dans ces faits l'indice d'un âge intermédiaire? C'est ce que je me propose de vérifier avec soin à la première trouvaille de ce genre que je ferai.

À propos de l'oligiste de la station de Tourinne, je rappellerai que M. le Dr Cloquet en a trouvé à la surface du sol dans l'une des stations qu'il a explorées et moi-même j'en ai ramassé quelques fragments à Naast. Enfin, j'ajouterai qu'à St-Denis j'ai trouvé des poteries néolithiques qui paraissent avoir plusieurs points de ressemblance avec celles de Tourinne : comme ornementation, elles portent des points en creux ou des petites raies faites les unes à côté des autres au moyen d'une pointe; quelques-unes offrent aussi des mamelons.

PRÉSENTATION DE PIÈCES.

M. DE MUNCK présente deux scies en silex, dont l'une surtout a des dentelures d'une finesse vraiment remarquable. Elles proviennent des environs d'Obourg et la roche est du silex de Spiennes.

CONCOURS DE 1889.

A la suite d'un rapport fait au nom du Bureau et d'une discussion à laquelle prennent part MM. Houzé, Dollo, Héger, de Munck et Jacques, l'assemblée décide que la forme qui avait été adoptée pour les concours de 1888 sera modifiée en ce sens que la Société n'imposera plus de questions déterminées; la Société, sous la condition expresse que l'état de ses finances le lui permettra, pourra 1° subsidier des travaux entrepris par ses membres; 2° attribuer un prix à un travail imprimé dans son Bulletin ou à un travail manuscrit présenté par l'un de ses membres ou par une personne étrangère à la Société.

La séance est levée à 10 heures et demie.
